

Réunion de bureau du 20 avril 2023

A la demande du Président, nous étions réunis jeudi 20 avril 2023 en Visio- conférence zoom à 19h30

Les participants : Jean Marc Ferrand, Catherine Le Brun, Denis Charles, Marie Annick Corre, Françoise Nardon, Martine Queffrinec, Pierre Le Glatin, Bernard Jacquet sur le chemin donnait son pouvoir à JM ferrand

Le Bureau s'est réuni pour évoquer une affaire concernant l'accueil de pèlerins par un hébergeur et ses conséquences.

Suite au signalement de manquement dans la gestion physique de l'accueil, une pèlerine accuse un hébergeur d'une intention déplacée. Elle ne souhaite pas porter plainte.

La délégation du 56 a décidé fin novembre de radier le couple de la liste des hébergeurs et depuis avril, ils ne sont plus membres de notre association.

L'hébergeur conteste cette mesure et est soutenu par un ancien administrateur, actuellement baliseur et en charge d'une permanence morbihannaise.

Mmes Nardon et Corre ont rencontré le couple pour leur expliquer la position de l'association de ne plus accueillir de pèlerin sous le couvert de l'association bretonne.

Cependant l'adhérent ancien administrateur prend parti pour le couple, il n'accepte pas l'exclusion de l'association.

Il est décidé que Le Président et Mme Nardon prendront rendez-vous avec l'adhérent afin de lui communiquer le détail des faits signalés et l'amener à raisonner l'hébergeur.

Le bureau confirme la nécessité de traiter la situation dans la plus grande discréetion afin de ne pas nuire aux personnes concernées.

Pour bien formaliser la relation entre les pèlerins, les hébergeurs et l'association, le président va demander à Armelle Le Callo de rajouter à la charte des hébergeurs une phrase permettant de mettre fin à la relation avec un hébergeur en cas de difficulté.

Les sujet mis à l'ordre du jour étant traité, la réunion est clôturée à 20h30.

Le Président
Jean Marc Ferrand

La secrétaire
Catherine Le Brun